

Plan stratégique 2023-2026

Fédération québécoise de tir

Situation actuelle

Nous sommes heureux de vous présenter le plan stratégique 2023 -2027 de la Fédération québécoise de tir.

La réflexion qui a entouré l'élaboration de ce plan est le fruit d'un travail concerté auquel ont participé les membres de la FQT, son conseil d'administration et son personnel.

Ce plan stratégique vient s'appuyer sur nos acquis et, tout en veillant à les maintenir, vise à faire en sorte que la FQT déploie plus largement son expertise.

Tenant compte du projet de loi (C21), Loi modifiant certaines lois et d'autres textes en conséquence (armes à feu), la FQT souhaite s'ajuster et être une organisation capable d'adapter son offre de service rapidement et de saisir les occasions de développement ou de positionnement de son expertise.

Tenant compte aussi, des modifications à notre structure, perte d'un contrat gouvernementale, fin de baux et diminution des effectifs

La gestion efficiente des ressources demeure une priorité et nous incite à poursuivre nos efforts d'optimisation.

Notre but est d'offrir à nos membres des services de qualité, et à nos employés, un travail gratifiant où ils peuvent se réaliser pleinement.

La FQT se démarque depuis plusieurs années dans plusieurs clubs de tir au Québec.

La FQT contribue en participant financièrement aux améliorations structurelles de certains clubs de tir dans des projets importants pour les tireurs à la cible.

La FQT assure en responsabilité civile les clubs de tir et tous ses membres.

La FQT exploite 10 secteurs d'activités incluant les secteurs ISSF

La FQT participe au financement de l'équipe du Québec;

La FQT détient l'équipement complet incluant cibles électroniques, carabine et pistolet pour 3 salles de tir ISSF au Québec que la FQT rend disponible au public;

La FQT permet un développement continu dans ses secteurs d'activité grâce à la collaboration du Gouvernement et des membres de la FQT;

Les finances actuelles permettent ce développement grâce à un équilibre de la gestion financière.

Notre clientèle

1. La FQT compte plus de 11,000 membres qui pratiquent le sport de tir à la cible dans les clubs agréés par la SQ au Québec;
2. La FQT assure en responsabilité civile tous ses membres;
3. La FQT assure en responsabilités civile plus de 35 clubs de tir au Québec;
4. La FQT développe les secteurs ISSF afin de s'assurer d'une bonne représentation régionale, provinciale, nationale et internationale du sport du tir à la cible.

Notre mission

1. La FQT élabore, en matière de sécurité, des règlements, des méthodes de formation, et des personnes qui supervisent les activités de tir comme les officiels de tir et ce, conformément à la loi dans la sécurité dans les sports;
2. L'officiel de tir est responsable de la sécurité des personnes qui pratiquent le tir avec des armes à feu, des visiteurs et observateurs, au champ de tir où il est en devoir;
3. Le règlement de sécurité provincial oblige la présence d'un officiel de tir reconnu par la FQT pour pratiquer le sport du tir à la cible avec des armes à feu à autorisation restreinte sur un champ de tir;

L'officiel de tir en devoir doit bien connaître les règlements de sécurité spécifiques du club où il exerce ses fonctions, il est du devoir du club de s'en assurer;

4. La Fédération québécoise de tir a plus de 11 000 membres actifs et représente 35 clubs de tir au Québec;
5. Elle veille à ce que la loi dans la sécurité dans les sports soit appliquée;
6. La FQT prend les moyens pour que ses membres et les clubs affiliés soient assurés en responsabilité civile;
7. La FQT développe ses 3 secteurs d'activités soit les secteurs ISSF; Plateaux, pistolet et carabine;
8. La FQT forme des officiel ISSF ainsi que dans les secteurs civils;
9. La FQT assure aussi le développement de ses 7 autres d'activités soit les secteurs secteurs civils soit; IPSC, PPC, Cowboy action shooting, Handisport, RNPA, Black Gun, et le Tir d'action;
10. La FQT est mandataire de la loi 9 sous la supervision du MSP et de la SQ;
11. La FQT offre plusieurs formations en ligne, dont celle liée à la loi dans la sécurité dans les sports; les officiels de tir dans les secteurs civils.

Notre vision;

1. Être la référence en matière du tir à la cible au Québec;
2. Que tous les participants et les organisations liées à notre secteur d'activité soient membre de notre organisation;
3. Inciter tous les sportifs du tir à la cible à faire partie de la FQT ainsi que tous les clubs de tir au Québec.
- 4. Nos Valeurs**
5. Une volonté de faire appel à la participation active des tireurs à la cible, de même qu'à celle de leurs associations, pour l'atteinte d'objectifs communs en matière de sécurité;
6. Promouvoir les meilleures pratiques en matière de sécurité et de la loi sur la sécurité dans les sports;
7. Des interventions au niveau des formations afin d'assurer la sécurité des participants;
8. L'accessibilité à des formations de qualités sur tout le territoire du Québec notamment avec des formations en ligne et en présentiel;
9. Favoriser la réduction de risque d'incident et d'accidents;
10. Inciter les sportifs du tir à la cible, les représentants des clubs de tir, les instructeurs et les officiels de tir à agir ensemble en prévention;
11. Développer des formations propres aux différents secteurs d'activités, inciter sur la prévention;
12. Élaborer des stratégies de communication visant à joindre la communauté afin de promouvoir ce sport;
13. Multiplier les moyens de soutien des clubs de tir dans leurs pratiques.

STRATÉGIES

1. Recueillir, concevoir et promouvoir des exemples d'outils d'aide en gestion de la prévention du risque;
2. Soutenir les clubs de tir dans l'implantation de plans d'action en prévention;
3. Faciliter le partage de bonnes pratiques entre les clubs de tir;
4. Former des officiels de tir;

5. Profiter d'occasions de collaboration avec les clubs de tir pour apporter le sentiment d'appartenance;
6. Sensibiliser les représentants de clubs afin qu'ils deviennent des agents multiplicateurs en prévention;
7. Élaborer de nouveaux outils en gestion de la prévention mis en ligne sur notre site Web;
8. Multiplier le nombre d'activités ayant favorisé le partage entre les clubs de tir;
9. Nombre de personnes-ressources dans les clubs de tir ayant une formation adéquate;
10. Multiplier le nombre d'activités dans les clubs dans lequel la FQT participe;
11. Amener les responsables des clubs de tir à agir en amont en prévention des risques;
12. Conseiller et apporter des ressources les milieux lors de projets d'aménagement, de conception ou de construction d'infrastructures pour le sport du tir à la cible;
13. Faire connaître des exemples de projets d'aménagement ayant obtenu des résultats convaincants en prévention;
14. Augmenter le nombre de milieux accompagnés lors de projets d'aménagement, de conception ou de construction d'infrastructures;
15. Publiciser les projets ayant obtenu des résultats convaincants en prévention du risque;
16. Mettre en place des mécanismes de consultation concernant la prévention;
17. Établir des consultations avec les membres;
18. Publier ces consultations;
19. Mesurer les résultats;
20. Apporter les modifications à la suite des résultats;
21. Accroître la notoriété de la Fédération québécoise de tir (FQT);
22. Favoriser la participation des clubs non affiliés aux activités la FQT et à son affiliation;
23. Faire connaître, et multiplier l'offre des formations en ligne;
24. Développer le P.A.R.;
25. Augmenter le nombre de participants aux formations en ligne;

26. Ajuster son offre de service;
27. Offrir des formats d'outils novateurs (capsules vidéo, outils pratiques, etc.) ;
28. Se démarquer des autres organismes;
29. Voir à offrir de meilleures offres de service que la compétition;
30. Faire rayonner l'expertise de l'organisation;
31. Participer, à titre d'expert, à l'élaboration de services juridique;
32. Donner des conférences lors d'activités;
33. Publier des articles détaillés sur différents sujets d'actualité Boys of Gun;
34. Augmenter le nombre de participations à des comités;

35. Influencer nos partenaires lors de la prise de décision ayant un impact sur la sécurité et du règlement de sécurité de la FQT;

36. Développer et susciter le réflexe de consultation et de collaboration entre la FQT, le MSP et la SQ;
37. Collaborer à des projets de recherche avec le MSP;
38. Déterminer les priorités organisationnelles annuelles;
39. Prévoir les suivis et le soutien nécessaires à l'atteinte des objectifs;
40. Améliorer notre capacité à agir de manière efficace;
41. Revoir certains processus de travail dans le but d'optimiser l'utilisation des ressources;
42. S'assurer que l'affectation des ressources est faite en fonction des services à offrir;
43. Faciliter un meilleur partage des connaissances et de l'expertise à l'interne;
44. Mobiliser l'équipe vers l'atteinte des objectifs du plan stratégique.

Chiffres clés

- 10 Membres votants du conseil d'administration;
- 3 employés permanents 3 temps partiels;

- 31 instructeurs;
- 11278 membres affiliés à la FQT;
- 123,000 personnes inscrites à notre base de données;
- 5,000 candidats formés par années.

Kamil Assaleh
Président de la Fédération Québécoise de Tit